

AFFAIRE N°16 - Cantines Scolaires - Virement de crédits d'articles à articles.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Afin de régulariser le paiement des factures de l'exercice 1974, je vous demande l'autorisation d'utiliser les disponibilités des articles : 605 (produits d'entretien) - 611 (rémunération du personnel temporaire) - 615 (rémunérations diverses) - 631 (entretien et réparations) - 662 (insertions) - 826 (charges des exercices antérieurs) ainsi que les excédents de recettes de l'exercice 1974 et de les engager par virement aux articles :

601 (Alimentation) et 633 (petit matériel).

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

x
x

Approuvé
par le Maire de Combourg
Sur le Préfet
le Secrétaire Général
Signé: J. P. PROUST
Sur copie certifiée conforme
le Directeur de la Coordination
de l'Aménagement du Territoire
et des Equipements.
Signé: V. HAUSSEON